

2021-0005  
2021-03-18

<b>GROUP</b>	<b>1</b>	<b>HERBICIDE</b>
--------------	----------	------------------

## **MPOWER® Aurora™ Clodinafop 6NG**

Concentré émulsifiable

USAGE AGRICOLE

### **VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.**

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

#### **PRINCIPE ACTIF:**

Clodinafop-propargyl..... 60 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **34068** *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

#### **NewAgco Inc.**

CGE International Insurance Services Ltd.  
"Orena" St. Lawrence Main Rd.  
Christ Church, Barbados BB15029

Distribué par:

**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

Contenu net: **1.0L - vrac**

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer avec un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

### MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Peut irriter les yeux. ÉVITER contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes durant l'emploi.
- Éviter le contact avec les vêtements.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Manipuler et appliquer uniquement en suivant les recommandations énoncées sur la présente étiquette.
- Ne pas manger, fumer ni boire pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, bourniers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
- Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

- Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minimale. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- 

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Ce produit est TOXIQUE pour les végétaux terrestres non visés et les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de Croplife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **ENTREPOSAGE**

Afin d'éviter toute contamination, conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT**

### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la

réglementation provinciale.

**Contenants à remplissages multiples** : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

MPOWER Aurora est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd.

<sup>†</sup>Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

# MPOWER® Aurora™ Clodinafop 6NG

Concentré émulsifiable

USAGE AGRICOLE

## VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le ble dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

### PRINCIPE ACTIF :

Clodinafop-propargyl..... 60 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX**

N° D'HOMOLOGATION : **34068** *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

Distribué par:

#### **NewAgco Inc.**

CGE International Insurance Services Ltd.  
"Orena" St. Lawrence Main Rd.  
Christ Church, Barbados BB15029

#### **AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**

320 – 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

Contenu net: **1.0L - vrac**

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer avec un médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter le patient selon les symptômes.

## PRÉCAUTIONS

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Peut irriter les yeux Éviter le contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes durant l'emploi.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Bien laver les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'emploi. Ranger et laver les vêtements contaminés séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Manipuler et appliquer uniquement en suivant les recommandations énoncées sur la présente étiquette.
- Ne pas manger, fumer ni boire pendant le mélange, le chargement et l'application.
- NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
- Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.
- Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- .

- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minimale. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Ce produit est TOXIQUE pour les végétaux terrestres non visés et les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site web de Croplife Canada au [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **ENTREPOSAGE**

Afin d'éviter toute contamination, conserver à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT NON UTILISÉ OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT**

### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenants à remplissages multiples :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG est un herbicide systémique de postlevée avec adjuvant intégré pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. On peut également le mélanger à l'insecticide fluide Decis ou à l'insecticide Matador 120EC pour supprimer à la fois les graminées adventices et les insectes, et avec le fongicide TILT 250E pour supprimer à la fois les graminées adventices et les maladies foliaires des céréales. Voir la section « MÉLANGES EN CUVE DE L'HERBICIDE MPOWER AURORA CLODINAPOP 6NG AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES » et consulter la section appropriée des MÉLANGES EN CUVE pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

## **MODE D'EMPLOI**

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

NE PAS appliquer ce produit directement sur des habitats d'eau douce (tels que des lacs, des cours d'eau, des marécages, des étangs, des fondrières des Prairies, des marais, des réservoirs et des milieux humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des zones présentant une pente de modérée à forte, un sol compacté ou un sol argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si on annonce de fortes pluies.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques causée par le ruissellement en aménageant une bande végétative entre la surface traitée et la bordure du plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

**CULTURES** : Blé de printemps et blé dur

L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse pas dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur. Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

Ne pas traiter le blé cultivé avec des plantes fourragères comme culture intercalaire. Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne. Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section sur les PRÉCAUTIONS.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES** : folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontané.

#### **MOMENT DU TRAITEMENT**

LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU LES CULTURES	STADE DE CROISSANCE	AUTRES REMARQUES
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
SÉTAIRE VERTE ET SÉTAIRE GLAUQUE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3e talle et pendant la croissance active de la sétaire
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq

IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 <sup>e</sup> talle
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4 <sup>e</sup> talle	Pour les mélanges avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, insecticide ou fongicide) avant l'utilisation.

- Pour un résultat optimal, appliquer l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, la suppression peut être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

## DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Appliquer la dose recommandée d'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ	<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉ IVRAIE DE PERSE
<b>Appliquer :</b> 930 mL/ha d'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG	<b>Appliquer :</b> 1,17 L/ha d'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG

**NOTE : L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG contient un adjuvant. Ne pas ajouter aucun autre adjuvant à l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG.**

#### **DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE**

Appliquer la dose recommandée MPOWER Aurora Clodinafop 6NG dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare, conformément au tableau suivant :

<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE	<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
<b>Appliquer :</b> 930 mL/ha d'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG	<b>Appliquer :</b> 1,17 L/ha d'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG

**NOTE : L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG contient un adjuvant. Ne pas ajouter aucun autre adjuvant à l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG.**

#### **MÉLANGES EN CUVE DE L'HERBICIDE MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :**

**CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR**

#### **MÉLANGES EN CUVE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES DANS LE BLÉ DEPRINTEMPS ET LE BLÉ DUR**

**Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des mauvaises herbes à feuilles larges,** l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. L'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG peut également être mélangé à l'insecticide fluide Decis<sup>†</sup> et à l'insecticide Matador<sup>†</sup> 120EC pour supprimer les insectes figurant sur les étiquettes des insecticides Decis fluide et Matador 120EC et avec le fongicide Tilt<sup>†</sup> 250E pour supprimer les maladies figurant sur l'étiquette du fongicide Tilt 250E, en plus des graminées adventices. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les insectes ou les maladies supprimés, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes, insectes ou maladies particuliers, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, l'insecticide ou le fongicide en premier lieu, suivis de l'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG, ajouté en dernier. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

**Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges, des insectes et des maladies :**

<b>Produit d'association</b>	<b>Doses d'emploi</b>	<b>Stade de croissance de la culture<sup>1</sup></b>
Herbicide Liquide Systémique Target†	1,0 - 1,5 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Agricole Dyvel†	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Buctril† M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide liquide Estaprop† Plus	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Turboprop†	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Dichlorprop†-D	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Lontrel† 360 ou MPower Clobber Herbicide	0,42 à 0,84 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360 or MPower Clobber Herbicide en mélange avec MCPA Ester (formulation 500)	280 à 420 mL/ha en mélange avec 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtail† M	1,5 à 2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard
Mélange en réservoir Prestige <sup>7</sup>	600 à 800 mL/ha de Prestige A + 1,5 à 2,0 L/ha of Prestige B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Approve†	1,24 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
Thumper† EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine (formulation 600) <sup>3</sup>	700 à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (formulation 600) <sup>3</sup>	700 à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 600)	700 à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA SEL DE SODIUM 300	1,2 L à 2,7 L/ha <sup>5</sup>	De 3 feuilles à la feuille étendard
Herbicide liquide Koril 235	1,2 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Pardner† ou MPower Buck Herbicide	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Ally† <sup>2</sup>	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange herbicide Attain† <sup>7</sup>	450 à 600 mL/ha de l'Attain A + 0,75 à 1,0 L/ha de l'Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard
Insecticide fluide Decis	80 à 120 mL/ha	Avant l'émergence de la 4e talle
Fongicide Tilt 250E	500 mL/ha	Avant l'émergence de la 4e talle
Mecoprop-P5	5,5 à 7,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant le

		stade de la feuille étendard
Insecticide Matador 120EC	63 à 83 mL/ha	Avant l'émergence de la 4e talle
Herbicide liquide Mextrol <sup>†</sup> 450	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange herbicide Trophy <sup>4</sup>	0,6 L/ha de Trophy A + 1,12 L/ha de Trophy B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Florasulam <sup>†</sup> SC ou herbicide MPower Battlefront 50 SC	100 mL/ha de Florasulam SC	De 2 à 4 feuilles
Mélange herbicide Benchmark <sup>†</sup>	100 mL/ha de Benchmark A + 1,12 L/ha de Benchmark B	De 2 à 6 feuilles
Refine Extra <sup>†2</sup> 75 DF ou MPower RX en mélange avec l'herbicide Accord <sup>†</sup> DF <sup>6</sup>	20 g/ha de Refine Extra + 67 g/ha d'Accord DF	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Refine SG <sup>†2</sup>	30 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Refine SG Toss-N-Go <sup>†2</sup>	30 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide agricole Dycleer <sup>†8</sup> + herbicide Starane <sup>†</sup>	(0,11 L/ha d'herbicide agricole DYCLEER + 0,39 L/ha de Starane) - (0,16 L/ha d'herbicide agricole DYCLEER + 0,58 L/ha of Starane)	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Pulsar <sup>†</sup> + MCPA Ester (formulation 500)	0,607 à 0,917 L/ha d'herbicide PULSAR + 0,7 L/ha MCPA Ester (formulation 500)	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Pulsar <sup>†</sup>	0,607 à 0,917 L/ha	De 2 à 5 feuilles

<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, de l'insecticide ou du fongicide avant l'emploi.

<sup>2</sup> L'ajout d'agents tensioactifs n'est pas requis.

<sup>3</sup> On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si MPOWER Aurora Clodinafop 6NG est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.

<sup>4</sup> Les doses supérieures à 2,0 L/ha peuvent endommager la récolte.

<sup>5</sup> Les mélanges avec du Mecoprop assurent la répression du chardon des champs (suppression de la partie aérienne).

<sup>6</sup> Lorsqu'utilisé en mélange avec l'herbicide Accord DF, ne pas utiliser les cultures traitées pour la paissance ou pour le foin dans les 77 jours suivant le traitement.

<sup>7</sup> Consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour la liste des mauvaises herbes supprimées aux doses d'emploi faibles et élevées.

<sup>8</sup> Pour les mélanges d'herbicide Dycleer + Starane, utiliser l'adjuvant SCORE.

**Pour supprimer l'échinochloa pied-de-coq et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine et de la sétaire verte, utiliser l'un des mélanges suivants :**

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Herbicide Liquide Systémique Target	1,0 à 1,5 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide liquide Estaprop Plus	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles		

larges avant l'emploi.

**Pour supprimer l'ivraie de Perse\* et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine, de la sétaire verte et de l'échinochloa pied-de-coq, utiliser le mélange suivants :**

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

\* Utiliser la dose la plus forte MPOWER Aurora Clodinafop 6NG pour supprimer l'ivraie de Perse. Consulter la section « Doses d'emploi » de l'étiquette.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

### **MÉLANGES EN CUVE L'HERBICIDE MPOWER AURORA CLODINAPOP 6NG AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :**

**CULTURES :** BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être mélangé en cuve avec Buctril M. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi, le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Produit d'association	Doses d'emploi	Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

**Mélanges en cuve d'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges – application par voie aérienne :** Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide MPOWER AURORA CLODINAPOP 6NG, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans

cette étiquette.

## APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

**Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que celles correspondant à la classification « moyen » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

- 1 Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
- 2 Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, verser le produit EN PREMIER, puis ajouter l'herbicide MPOWER AURORA CLODINAFOP 6NG et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 3 Ajouter la quantité appropriée MPOWER Aurora Clodinafop 6NG.
- 4 Agiter pendant 3 à 5 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 5 Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 6 **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
- 7 S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

### DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

1. L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section « DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE » ci-dessous.
2. Volume d'eau : 50 - 100 litres à l'hectare pour l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
4. Pression : 275 à 310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.
6. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, milieux humides, marécages ou bordures végétalisées des fossés, l'eau d'irrigation ou d'abreuvement du bétail ni l'eau potable. Ne pas appliquer à moins de 15 mètres des milieux humides ou des plans d'eau susmentionnés.

## APPLICATION AÉRIENNE

**Application par voie aérienne : NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences se formant en bout d'aile de l'aéronef.

La longueur de la rampe de pulvérisation occupée par les buses NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne – Mode d'emploi**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

## Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit être conforme aux exigences suivantes :

### DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

- 1 Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
- 2 Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, verser le produit **EN PREMIER**, puis ajouter l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 3 Ajouter la quantité appropriée l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG.
- 4 Agiter pendant 3 ou 5 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 5 Remplir le réservoir du pulvérisateur de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
- 6 Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
- 7 **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
- 8 S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

### DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

1. L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section « DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE », ci-dessus.
2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG utilisé seul ou en mélange avec Buctril M.
3. Pour l'application par voie aérienne, les applicateurs doivent obligatoirement utiliser des buses ou une combinaison de buses et de pressions qui produiront de GROSSES gouttelettes, d'un diamètre volumétrique moyen supérieur à 350 microns.
4. Certaines conditions météorologiques augmentent la dérive aérienne. Ne pas épandre par temps mort, lorsque le vent souffle par rafales ni lorsque les vents soufflent à plus de 15 km/h.
5. Afin de protéger les habitats non ciblés, éviter l'application hors cible et la dérive vers les habitats sensibles. Établir une zone tampon de 76 mètres entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la plus proche bordure d'un habitat terrestre sensible tel que les prairies, zones forestières, plantations brise-vent, boisés, haies et végétation arbustive. Établir une zone tampon de 72 mètres entre l'extrémité sous le vent de la rampe et la plus proche bordure d'un habitat aquatique sensible tel que marécage, étang, fondrière des Prairies, lac, cours d'eau, fossés d'irrigation et la végétation entourant les terres humides. Ne pas contaminer ces habitats en procédant au lavage ou au rinçage de l'équipement ou des contenants.
6. Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.
7. S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

### NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :

- 1 Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
- 2 Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un

- puits ou de toute autre source d'eau.
- 3 Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
  - 4 Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
  - 5 Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

## Zones Tampons

AUCUNE zone tampon N'EST REQUISE pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourniers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :		
			habitats d'eau douce de profondeur :		habitats terrestres
			moins de 1 m	moins de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps, blé d'hiver et blé dur (55,2 à 70,2 g p.a./ha)	Voilure fixe	1	0	20
		Voilure tournante	1	0	20

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros des diamètres indiqués pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'ASABE.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### AVIS À L'UTILISATEUR

LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage spécial décrit ci-dessous a été rédigé par des personnes autres qu'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'utilisateur et l'acheteur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager AgraCity Crop & Nutrition Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations

relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins de l'usage décrit ci-dessous.

## **MODE D'EMPLOI DANS L'INTERIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

L'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

### **Recommandations sur la gestion de la résistance**

Gestion de la résistance à l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG, herbicide du même groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :**

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide MPOWER Aurora Clodinafop 6NG ou les herbicides du groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux AgraCity Crop & Nutrition Ltd. at 1-844-269-3276.

MPOWER Aurora est une marque de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd.

† Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.